

# Pré Post Spray Iodine

Pulvérisation automatique - prêt à l'emploi  
Désinfectant 2 en 1 - avant et après traite

## 1. PROPRIETES :



Produit utilisable en agriculture biologique \*.



PRÉ POST SPRAY IODINE est adapté pour l'hygiène de la traite en prévention des contaminations responsables des infections chez les animaux laitiers.



Adapté à un usage en pulvérisation automatique, en robot de traite

. PRÉ POST SPRAY IODINE, va permettre de désinfecter le trayon avant la traite, mais également après. Économique, un seul produit en stock.



PRÉ POST SPRAY IODINE est un désinfectant avant la traite en 60 secondes, Bactéricide, Levuricide et Bactériophage. Désinfectant après la traite en 5 minutes, Bactéricide et Levuricide.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°41850.

PRE POST SPRAY IODINE est autorisé sur le marché sous le N° AMM FR-2019-0061-06-01, conformément au règlement Biocide (CE) N° 528/2012 en TP3.

Désinfection des trayons	
Avant traite	Après traite
Bactéricide en 1 min. selon les normes EN1656 et EN16437	Bactéricide en 5 min. selon les normes EN1656 et EN16437
Levuricide en 1 min. selon les normes EN1657 et EN16437	Levuricide en 5 min. selon les normes EN1657 et EN16437
Bactériophage en 1 min. selon la norme EN13610	

Pour plus de détail sur les efficacités, consulter la rubrique 4 de cette fiche technique.

## 2. MODE D'EMPLOI :

Lire l'étiquette avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.

Pour une application pré-traite, nettoyer soigneusement les trayons avant l'application du produit.

S'utilise à température ambiante (20°C), en pulvérisation automatique, en robot de traite (Pis entre 38,5 et 39,2°C)

- Mettre le produit en œuvre selon les préconisations du fabricant de matériel.
- Activer la pulvérisation automatique.
- Vérifier le réglage du matériel pour que chaque trayon soit entièrement recouvert de produit pendant une minute, temps nécessaire à l'action désinfectante sur la peau.
- Vérifier le réglage du matériel pour que le produit soit éliminé des trayons avant le branchement des faisceaux.
- Séchage automatique par jet d'air.
- Le rinçage n'est pas obligatoire avant le branchement des faisceaux.
- Après la traite, renouveler l'opération de pulvérisation automatique afin de protéger le trayon pendant la fermeture du sphincter. Éviter que l'animal se couche 5 minutes après la pulvérisation. Ne pas essuyer après la traite.

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide fluide marron
pH :	4 +/- 1
Densité g/cm <sup>3</sup> :	1.02 +/- 0.02
Point de gel	< 0 °C
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 15°C.
TP :	TP3 : Désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire. AL – Liquide destiné à être utilisé sans dilution.
Substance active :	PVPi Polyvinylpyrrolidone iodine (CAS N°25655-41-8) = 29 g/kg, soit 2,6 g/kg d'iode disponible ou 2600 ppm.

### 4. CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

#### Efficacités avant traite :

Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de propreté à 30°C spécial trayon (3 g/l d'albumine bovine) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i> *	EN 1656 EN 16437	1 min
<i>Escherichia coli</i> *		
<i>Streptococcus uberis</i> *		
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>		
<i>Salmonella typhimurium</i>		
<i>Enterobacter cloacae</i>		
<i>Lactibacillus brevis</i>		
<i>Proteus vulgaris</i>		

Souches obligatoires \*

Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de propreté spécial trayon (3 g/l d'albumine bovine) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i>	EN 1657 EN 16437	1 min

Efficacité bactériophage, produit prêt à l'emploi, en condition de propreté spécial trayon (3 g/l d'albumine bovine) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Bactériophage P001</i> <i>Bactériophage P008</i>	EN 13610	1 min

#### Efficacités après traite :

Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait) à 30°C :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i> *	EN 1656 EN 16437	5 min
<i>Escherichia coli</i> *		
<i>Streptococcus uberis</i> *		
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>		
<i>Salmonella typhimurium</i>		
<i>Enterobacter cloacae</i>		
<i>Lactibacillus brevis</i>		
<i>Proteus vulgaris</i>		

Souches obligatoires \*

Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait) à 30°C :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i>	EN 1657 EN 16437	5 min

## 5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 20kg – 001113703.
- Fut de 60kg – 001113704.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

## 6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1137) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Produit contenant des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.

*Il est préconisé d'alterner les substances biocides pour l'hygiène en élevage, afin d'empêcher toute résistance bactérienne.*

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

*\* Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).*

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

*En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : [infobiocide@b2f.fr](mailto:infobiocide@b2f.fr).*

**N° de révision : 8-03-22(V2.2)1137**